
DES QUESTIONS ?


BESOIN D'ÊTRE CONSEILLÉ ?

N'hésitez pas à solliciter l'équipe pilote :

Alexia LAJOVEC : alexia.lajovec@departement13.fr

Maud TOURRES : maud.tourres@departement13.fr

Rapprochez-vous des équipes des Pôles d'insertion et de France Travail.



UN NOUVEL ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

La loi pour le plein emploi prévoit un accompagnement plus personnalisé des bénéficiaires du RSA pour améliorer et accélérer leur retour à l'emploi.

OBJECTIFS

- > Accompagner 100 % des bénéficiaires du RSA ;
- > Personnaliser et intensifier le suivi de parcours ;
- > Développer et valoriser l'offre d'insertion autour d'heures d'activités appropriées aux situations et besoins ;
- > Mieux accompagner les entreprises confrontées aux difficultés de recrutement ;
- > Favoriser les sorties du RSA et amplifier l'accès à l'emploi durable.

PRINCIPES

- > **Construction d'un parcours autour d'activités hebdomadaires :** formation, atelier de remobilisation, stage en entreprise, création de CV, rencontre d'employeurs, ateliers autour des problématiques de mobilité, logement, santé, garde d'enfant, découverte des métiers en tension...
- > **Montée en charge progressive** du nombre d'heures tenant compte des situations individuelles : **15 heures d'activités par semaine pour construire un projet durable.**

MISE EN ŒUVRE

- > **Inscription à France Travail** de tous les bénéficiaires ;
- > **Diagnostic partagé** entre professionnels pour une meilleure prise en charge des bénéficiaires du RSA et une orientation rapide vers le parcours le plus adapté entre :
 - **Accès direct emploi ;**
 - **Équilibré social et professionnel :** actions conjuguant prise en charge professionnelle et gestion de problématiques sociales ;
 - **Remobilisation :** actions privilégiant la gestion des problématiques sociales tout en visant l'accès à l'emploi.
- > **Suivi individuel régulier et renforcé.**



CE QUI CHANGE POUR LE PUBLIC SUIVI

- > **Un contrat d'engagement** partagé ;
- > **Des rendez-vous plus réguliers avec le référent de parcours** pour une prise en charge optimisée ;
- > **Chaque semaine, le bénéficiaire et son référent** coconstruisent un parcours autour d'activités sur mesure et instaurent une relation de confiance.
- > **Un parcours plus immersif** pour favoriser les rencontres, découvrir les métiers, faciliter les sorties emploi.

PLUS-VALUE

- > Une **prise en charge et des délais de mise en accompagnement rapides** sous 15 jours ;
- > Une **offre d'insertion diversifiée** pour faciliter la construction de parcours d'insertion sociale ou professionnelle ;
- > Des **moyens mobilisés pour intensifier les accompagnements** facilitant l'insertion ;
- > **De nouveaux outils numériques** pour mieux partager l'information et faciliter les prescriptions : Extranet, DUDE, OUIFORM, DORA, suivi de parcours (SDP)...
- > **Un contrat d'engagement unifié :** le bénéficiaire reste soumis à la contractualisation pour valider son parcours et aux principes des droits et devoirs.